

148  
Ligne Grand-Brûlé/Vignan à 315 kv  
Boucle outaouaise  
Laurentides/Outaouais 6211-09-018  
DM54

**A l'attention de madame Anne-Lise Boutin**

**Page 1 / 5**

**Bureau d'audiences publiques sur l'environnement  
Secrétaire du BAPE  
Edifice Lomer-Gouin  
575, rue St-Amable, bureau 2.10  
Québec (Québec), GIR 6A6**

**Télécopieur: (418) 643- 9474**

**Mémoire au sujet du projet de la ligne 315kv Grand Brûlé / Vignan**

**De : Sylvie Hébert Saulnier**



**J'ai "choisi" de venir m'établir ici à la naissance de ma fille ; je renonçais à de nombreux avantages de la vie à Montréal pour avoir une vie plus naturelle et saine. Je fais de la culture biologique, du compostage, recycle autant que je le peux et respecte la nature sous tous ses aspects. Je ne peux accepter que l'on vicine déverser des produits à risque dans mon puit ! Et dans tous les autres puits... Il y a un risque, les gens de la santé communautaire nous l'ont bien dit ! Il n'a pas encore été prouvé officiellement et c'est pourquoi l'Hydro-Québec ne s'en préoccupe pas, mais moi, dont la famille va servir de cobaye; je m'en préoccupe grandement !!! Je sais qu'on ne pourra pas faire d'entretien mécanique dans les montagnes difficiles d'accès autour d'ici, On va le faire chimiquement et la majorité de la population qui habite la vallée, juste en bas des montagnes vont recevoir ces produits dans leurs puits éventuellement.**

**Les gens du département de santé communautaire ont bien dit qu'il y a un doute quant à l'influence des phytocides dans l'apparition de cancers. Les gens de l'Hydro-Québec comme rien n'est encore vraiment prouvé, jouent les ignorants et disent que le risque est calculé, et qu'il est acceptable. C'est facile à dire quand on l'accepte pour un autre. Il ne s'agit pas de leur vie et de leurs enfants à eux ! Ce risque est acceptable en autant que les produits sont bien utilisés selon des directives précises, les conditions météorologiques peuvent varier, il peut y avoir des accidents et de la négligence. Comment peut-on nous donner des garanties. Quand on en est au 3e sous-contractant qui reçoit le mandat d'épandage, qui à l'Hydro peut savoir comment il est effectué ? Moi, je n'aurai aucune garantie que je peux boire l'eau de mon puit et manger les légumes de mon jardin qui ne sera plus jamais biologique.**

**Je suis extrêmement déçue de l'exercice de la démocratie dans notre affaire. J'ai suivi de près les développements de ce projet de ligne électrique depuis ses débuts. Dans les journaux, on montrait les deux tracés possibles et donnait un numéro de téléphone où l'on pouvait répondre à nos questions. On nous disait d'aller consulter la carte des tracés, à la bibliothèque de St-Jovite. Je l'ai fait. Mais nous ne pouvions pas, en tant que simple citoyen, savoir qu'il y avait déjà eu des consultations et le rapport Harvey qui allaient influencer notre futur à cause de notre absence à ces instances.**

**Le tracé n'ayant pas été choisi, nous ne pouvions pas imaginer que nous étions concernés par un débat dont nous ne connaissions même pas l'existence...**

**Les gens de St-Rémi ont utilisés les mêmes arguments quant à l'intégrité du paysage pour l'industrie récréo-touristique. La population dérangée par le projet est à peu près la même et tous les impacts aussi. Reste la plus grande distance parcourue par la ligne au dessus de forêts, montagnes, lacs et marécages. Cet impact sur la nature ne compte-il pas ?**

**On dirait que les arguments que nous apportons n'ont pas le même poids que ceux apportés n'importe où ailleurs le long du tracé. On nous a montré les tracés rejetés, le tracé retenu et les nombreux changements qui y ont été apportés depuis deux ans. On a souvent donné comme raison de ces refus ou de ces changements: la grande opposition de la population. Nous aussi, avons une très grande opposition mais il semble que la nôtre n'ait pas le même poids.**

**À ce qu'a dit l'Hydro-Québec ; on peut remanier le tracé tant qu'il y a du temps avant la date du début des travaux. Il semble que nous ne puissions pas bénéficier de l'usage de la démocratie parce que le temps pour jouer à ce jeu est écoulé.**

**Le fait qu'on adopte le tracé à gauche et à droite d'un segment donné avant de décider du tracé de ce segment empêche complètement d'imaginer d'autres solutions que A-B-C ou A-B-G-C. J'ai l'impression que toute ces démarches ne sont qu'une parodie de démocratie. Je prends part à toutes les étapes du processus par solidarité et par fierté mais je n'y crois pas tellement.**

**Ce qui me choque encore plus est la raison d'exister de cette ligne. La démonstration de l'Hydro-Québec ne m'a pas fait déborder de ma conviction que cette ligne n'est pas nécessaire. Je crois qu'on pourrait aisément sécuriser la région de l'outaouais avec la production locale et le poste permanent. Peut-être pas à 100% mais est-ce primordial ? Rien ne peut être assuré à 100%. Si jamais il y avait un autre verglas de cette envergure dans les 100 prochaines années, rien ne peut indiquer quelle région serait touchée. Ce pourrait être la nôtre et l'outaouais vu que nous sommes dans la même vallée et avons souvent les mêmes conditions météo...**

**Je ne crois pas du tout au discours "bon papa" de l'hydro. " On vous donne un cadeau: on va sécuriser le réseau pour vous et on ne regarde pas à la dépense..." Aucune entreprise ne donne de cadeau ni ne gaspille un sous. Cet investissement colossal sera, à coup sûr, rentabilisé ! ( Ici, je suis sûre à 100% ) On nous dira dans deux ans que les coûts ont été plus grands que prévu ou n'importe quoi d'autre pour justifier qu'ils soient "obligés" d'exporter aux E.U... Quand on a répondu à question pointue de Jean-Marie Morin sur les voltages, on a montré un plan du poste frontière Québec/Ontario sur lequel on voyait deux sorties de lignes électriques près desquelles il était écrit: " U.S.A."...**

**La peur du verglas n'aura été qu' un camouflage. L'opinion publique en général n'étant pas favorable à la surexploitation de nos richesses naturelles pour les vendre à rabais aux E.U. L'Hydro-Québec et le gouvernement Provincial sont tentés par les énormes profits qui pourraient en découler...à nos dépends...  
Je me sens abusée...**

**Je vous remercie de votre attention et de votre patience.**

**J'ai aimé votre attitude à tous les trois, durant les audiences. Votre compétence dans les domaines traités, votre curiosité et votre volonté évidente de bien connaître la situation m'ont donné confiance. Votre mandat sera exécuté à la lettre! J'en suis certaine.**

  
**Sylvie Hébert Saulnier**